Image not found or type unknown

Papiers a fournir pour une convention parentale

Par **ir**, le **21/10/2019** à **10:51**

Bonjour,

Nous souhaitons faire une convention parentale pour definir la garde, les droits de visite et la pension alimentaire (nul dans mon cas precis).

Nous sommes separés et nous avons aucun conflit concernant l'enfant...hormis le document "convention parentale" à fournir en 3 exemplaires, quels sont les autres documents à mettre au dossier.

De plus est-on convoqué devant le JAF à la difference d'une requete??

cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés